



---

## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donnée par le soussigné, Directeur général de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 8 avril 2024 à 17h00, situé au 239, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest, se prononcera sur le sujet suivant:

- Délégation – siège MRC pour la séance du 10 avril

Lors de ces séances, les délibérations porteront exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.

DONNÉ ce 5<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024

---

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA  
Directeur général et greffier-trésorier  
5 avril 2024

---

## Certificat de publication

Je, Lukas Bouthillier, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 5 avril 2024.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Lukas Bouthillier, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés sur le site Internet de la Municipalité le 5 avril 2024.

---

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA  
Directeur général et greffier-trésorier  
5 avril 2024